

Central, Oriental, etc. Nous devons ajouter que ces allocations ont sensiblement diminué depuis l'annexion du pays aux Etats-Unis.

Les *Analecta* donnent un très intéressant historique de l'envoi, à Rome, de la commission américaine qui avait charge de régler plusieurs questions d'intérêt religieux relatives aux Philippines. Nos lecteurs n'ont pas oublié que cette commission se composait de M. Guillaume Taft, gouverneur des Philippines, de Mgr O'Gorman, évêque de Sioux-Falls, de M. Jacques Smith, juge à la Cour suprême de Manille, et de M. Porter. Le gouverneur était muni d'une lettre du président Roosevelt et d'une autre lettre du ministre des affaires étrangères à Washington, M. John Hay. Les négociations se poursuivirent pendant qu'éclatait de tous côtés, aux Etats Unis comme aux Philippines, une campagne de presse contre les religieux. C'est alors qu'eut lieu, dans la métropole, le mouvement catholique dont nous avons dit un mot.

Les négociations aboutirent à Rome et un nouveau délégué apostolique, Mgr Guidi, fut envoyé aux Philippines pour les continuer à Manille : quel en sera le résultat définitif ? Il reste à voir ce que la liberté américaine va faire de cet édifice social que lui a légué l'Espagne. L'expérience est ouverte. Le monde civilisé et l'Eglise catholique sont attentifs aux résultats d'un problème qui les intéresse à un si haut degré !

* * *

Il y a, dans les îles dont nous parlons, des Domini-